

O B J E T : Cession à Mme PANECHOU Suzy Alice d'un terrain Communal de 74 m² cadastré section BD n°101 situé à Ste Clotilde, rue Tesson.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune a été saisie d'une demande de Madame PANECHOU Suzy Alice, tendant à obtenir la cession à son profit d'un terrain communal de 74 m² cadastré section BD n°101 situé à Ste Clotilde, rue Tesson, lequel constitue une enclave dans un terrain lui appartenant.

Ce terrain supporte un petit bâtiment en dur sous dalle naguère utilisé par le service des eaux mais aujourd'hui désaffecté.

Je vous demande votre avis sur ce projet de cession et, en cas d'accord, de bien vouloir en fixer le prix et m'autoriser à intervenir dans l'acte de vente.

Le SECRETAIRE lit l'avis des Commissions :

"AVIS FAVORABLE - Le prix de vente est laissé à l'appréciation des Domaines".

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le ... 9. Mai. 1983